



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DE LA RÉGIE
INTERMUNICIPALE DES DÉCHETS DE LA ROUGE TENUE
MERCREDI, LE 19 SEPTEMBRE 2018 AU SIÈGE SOCIAL DE LA RÉGIE
SITUÉ AU 688 CHEMIN DU PARC INDUSTRIEL, RIVIÈRE-ROUGE.**

PRÉSENCES :

M. Robert Bergeron, président	Labelle, La Conception
Mme Francine A. Bélisle	Lac Saguy
M. Daniel Charette	Ivry-sur-le-Lac / Sainte-Agathe-des-Monts / Sainte-Lucie-des-Laurentides
M. Denis Charrette	Rivière-Rouge
M. Pascal De Bellefeuille	Mont-Tremblant, Lac Tremblant-Nord, Barkmere
Mme Gisèle Dicaire	Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson, Estérel
M. Jean Guy Galipeau	Amherst, La Minerve
M. Marc L'Heureux	Brébeuf, Saint-Faustin-Lac-Carré
Mme Kathy Poulin	Val-David, Val-Morin, Val-des-Lacs
M. Timothy Warchorn, susbtituit	Lac-des-Seize-Îles, Morin-Heights, Wentworth- Nord

ABSENCES :

Mme Céline Beauregard	La Macaza
Mme Pascale Blais	Arundel, Huberdeau, Montcalm
M. Georges Décarie	Nominuingue
M. Jacques Gariépy	Saint-Sauveur, Saint-Adolphe-d'Howard
Mme Monique Monette-Laroche	Sainte-Anne-des-Lacs, Piedmont, Sainte-Adèle
M. Steve Perreault	Lac-Supérieur, Lantier
M. Luc St-Denis	L'Ascension

M. Marc Forget, directeur général et secrétaire-trésorier et Mme Marlène Perrier, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe sont également présents.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 20 h 15, le président, M. Robert Bergeron, constate le quorum et souhaite la bienvenue à tous les membres, ainsi qu'à Mme Danielle Tremblay, pro-maire de L'Ascension en remplacement de M. Luc St-Denis.

2. PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**
2. **PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR**
3. **PROCÈS-VERBAUX**
 - 3.1. **Approbation du procès-verbal de la séance du 18 juillet 2018**
4. **CORRESPONDANCES**
5. **DÉVELOPPEMENT**
 - 5.1. **PGMR conjoint 2016-2020**
 - 5.1.1. Déchets non conformes
 - 5.2. **Matières organiques – Site de compostage à la Régie**
 - 5.2.1. Maximisation du site
 - 5.2.2. Résolution – Caution : Installation pour la valorisation de matières organiques
 - 5.3. **Renouvellement de l'entente intermunicipale**
 - 5.3.1. Nomination d'un comité spécial
 - 5.4. **Demande de subvention – Fonds municipal Vert (FMV)**
 - 5.4.1. Étude de faisabilité pour la valorisation des biogaz
 - 5.5. **Projets de soutien aux ICI**
 - 5.5.1. Renouvellement de l'entente collecte personnalisée à Rivière-Rouge et Nominuingue



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge

6. **GESTION DES RESSOURCES**
 - 6.1. **Ressources financières**
 - 6.1.1. Adoption des prévisions budgétaires 2019
 - 6.1.2. Présentation des états financiers au 31 août 2018
 - 6.1.3. Approbation des comptes à ratifier
 - 6.1.3.1. Acceptation des dépenses à payer à même la réserve du fonds environnemental
 - 6.1.4. Distribution de la redevance : crédits compensatoires 2017 - LES
 - 6.1.5. Octroi, rejet et/ou renouvellement des appels d'offres
 - 6.1.6. Demande d'aller en appels d'offres
 - 6.2. **Ressources humaines**
 - 6.2.1. Augmentation annuelle
 - 6.2.2. Renouvellement du contrat de travail : Conseillère au développement
7. **OPÉRATION**
 - 7.1. **Dépôt des statistiques trimestrielles d'enfouissement et de récupération**
8. **ENVIRONNEMENT**
9. **COMMUNICATION**
 - 9.1. **Communiqué conjoint – Semaine de réduction des déchets**
 - 9.2. **Capsule Août – Application : « Ça va où? »**
10. **INFORMATION**
 - 10.1. **Rapport du directeur général**
11. **VARIA**
12. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
13. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Sur une proposition de M. Denis Charette, appuyée par Mme Francine A. Bélisle, il est résolu :

R.3668
18.09.19

D'accepter l'ordre du jour tel que présenté, en ajoutant le point 11.1 : Ministère des Transports.

ADOPTÉE à l'unanimité

3. PROCÈS-VERBAUX

3.1. Approbation du procès-verbal de la séance du 18 juillet 2018

Sur une proposition de M. Denis Charette, appuyée par Mme Kathy Poulin, il est résolu :

R.3669
18.09.19

D'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire du 18 juillet 2018, tel que présenté.

ADOPTÉE à l'unanimité

4. CORRESPONDANCES

Aucune correspondance

5. DÉVELOPPEMENT



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge

5.1. PGMR conjoint 2016-2020

5.1.1. Bulletins des déchets non conformes

Dépôt du bulletin mensuel des déchets non conformes reçus à l'intérieur de la collecte municipale. Ce bulletin sert à informer les municipalités pour sensibiliser leurs citoyens à de bonnes pratiques « La bonne matière à la bonne place ».

5.2. Matières organiques – Site de compostage à la Régie

5.2.1. Maximisation du site

Suite à la rencontre sur la maximisation des infrastructures et équipements du site de compostage, avec les représentants des municipalités propriétaires du site, ainsi que la MRC des Laurentides.

Sur une proposition de Mme Francine A. Bélisle, appuyée par Mme Kathy Poulin, il est résolu :

Que la Régie dépose à la MRCL une offre de service pour la valorisation des matières organiques pour certaines municipalités pour un maximum de 1 100 tonnes annuellement, en offrant la possibilité aux municipalités concernées de devenir propriétaire du site ou venir à forfait.

ADOPTÉE à l'unanimité

5.2.2. Résolutions – Caution : Installation pour la valorisation de matières organiques

Considérant qu' une installation pour la valorisation des matières compostables est régie par le règlement du REIMR.

Considérant qu' une caution est exigible en vertu du règlement sur les garanties financières exigibles pour l'exploitation d'une installation de valorisation de matières organiques résiduelles.

Sur une proposition de M. Daniel Charette, appuyée par M. Marc L'Heureux, il est résolu :

De mandater M. Robert Bergeron, président et M. Marc Forget, directeur général à signer toute la documentation requise pour ce cautionnement et de payer les frais exigibles annuellement. Les frais de cette caution sont défrayés par les utilisateurs du site de compostage.

ADOPTÉE à l'unanimité

5.3. Renouvellement de l'entente intermunicipale

5.3.1. Nomination d'un comité spécial

Considérant que l'entente intermunicipale vient à échéance en 2020.

Sur une proposition de M. Timothy Warchorn, appuyée par M. Marc L'Heureux, il est résolu :

De nommer un comité spécial qui sera constitué des directeurs généraux et un représentant des élus des MRC des Laurentides et Pays-d'en-Haut, du directeur général de Rivière-Rouge, du président et du directeur général du Complexe environnemental, ainsi que du maire de Rivière-Rouge. Les membres du

R.3670
18.09.19

R.3671
18.09.19

R.3672
18.09.19



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge

comité sont par Mme Jackline Williams, Mme Nancy Pelletier, M. Jacques Gariépy, M. Steve Perreault, le directeur général de Rivière-Rouge, M. Denis Charette, M. Robert Bergeron et M. Marc Forget.

Les responsabilités des membres du comité seront notamment, de bien comprendre les enjeux du renouvellement de l'entente, d'assurer la communication pour la région qu'il représente (MRC), de proposer des ajustements à la nouvelle entente selon l'offre de service souhaitée et de faire des recommandations au conseil d'administration de la Régie.

ADOPTÉE à l'unanimité

5.4. Demande de subvention – Fonds municipal Vert (FMV)

5.4.1. Étude de faisabilité pour la valorisation des biogaz

Considérant que les infrastructures nécessaires au captage des biogaz qui seront mises en place en 2018 sont un levier économique pour le développement du complexe environnemental.

Sur une proposition de Mme Francine A. Bélisle, appuyée par M. Pascal De Bellefeuille, il est résolu :

De continuer les démarches afin d'identifier des partenaires potentiels pour la valorisation du gisement gazier.

ADOPTÉE à l'unanimité

5.5. Programme de soutien aux ICI

5.5.1. Renouvellement de l'entente : Collecte personnalisée à Rivière-Rouge et Nomingue

Considérant que l'entente pour la collecte personnalisée dans les municipalités de Rivière-Rouge et Nomingue vient à échéance au 31 décembre 2018.

Sur une proposition de Mme Francine A. Bélisle, appuyée par M. Daniel Charette, il est résolu :

De renouveler l'entente avec ses deux municipalités, ainsi que l'Action Bénévole de la Rouge qui assure la collecte. Ce service est un service à la carte.

ADOPTÉE à l'unanimité

6. GESTION DES RESSOURCES

6.1. Ressources financières

6.1.1. Adoption des prévisions budgétaires 2019

Suite à la présentation des prévisions budgétaires 2019.

R.3673
18.09.19

R.3674
18.09.19



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge

DÉPENSES		Budget 2019
Salaire administratifs - salaires élus - frais de vérification		398 500,00 \$
Salaire d'opérations		618 200,00 \$
Dépenses d'opération		2 720 520,00 \$
Dépense projets		28 500,00 \$
Site de compostage		158 560,00 \$
Financement et immobilisations		1 222 355,75 \$
GRAND TOTAL DÉPENSES		5 146 635,75 \$
REVENUS		Budget 2019
QUOTE-PART		
Quote-part enfouissement		2 283 098,25 \$
Sommes prises à même le surplus accumulé		100 000,00 \$
Compensation Ville de Rivière-Rouge		62 200,00 \$
Redevances d'élimination exigibles		632 000,00 \$
Municipalités utilisatrices centre de transbordement - matières recyclables		176 677,50 \$
Disposition matériaux de construction (Municipalités utilisatrices)		90 000,00 \$
Disposition résidus domestiques dangereux (MRC des Laurentides et la Rouge)		130 000,00 \$
Disposition matelas (Municipalités utilisatrices)		98 000,00 \$
DIVERS		
Citoyens, commercial et vente de métal		250 000,00 \$
Revenus d'intérêts		50 000,00 \$
Biogaz		200 000,00 \$
Autres revenus		30 000,00 \$
PROJETS		
Projets Matières organiques (secteurs ciblés) (Sommes prises à même le surplus réservé)		1 000,00 \$
Suivi PGMR (Sommes prises à même le surplus réservé)		5 646,04 \$
Suivi PGMR		16 853,96 \$
Projet - collecte personnalisée carton (Service à la carte Rivière-Rouge & Nominique)		20 000,00 \$
SITE DE COMPOSTAGE		
Démarrage (sommes prises à même le surplus réservé)		16 800,00 \$
Opération (7 municipalités) (Inclus, serv. tech., adm. : 67 375\$)		116 900,00 \$
Quote-part - Frais fixes (10 municipalités)		8 620,00 \$
Quote-part - Construction et équipement (10 municipalités)		94 640,00 \$
ÉCOCENTRES		
Écocentres (MRC Laurentides) (Inclus serv. tech, adm.: 83 200\$)		671 200,00 \$
Revenu Écocentres régionaux MRCDL		93 000,00 \$
GRAND TOTAL REVENU		5 146 635,75 \$

Sur une proposition de M. Jean-Guy Galipeau, appuyée par M. Marc L'Heureux, il est résolu :

**R.3675
18.09.19**

D'accepter les prévisions budgétaires 2019 et d'autoriser l'affectation d'une somme de 100 000\$ du surplus accumulé afin de diminuer la quote-part générale de l'ensemble des municipalités.

ADOPTÉE à l'unanimité

6.1.2. Présentation des états financiers 31 août 2018

Dépôt des états financiers pour la période se terminant le 31 août 2018.

6.1.3. Approbation des comptes à ratifier

Sur une proposition de Mme Kathy Poulin, appuyée par M. Denis Charette, il est résolu :

**R.3676
18.09.19**

D'accepter le registre des comptes à ratifier pour la période du 1 juillet au 6 septembre 2018:

- Des chèques numéro 13058 à 13219 pour un montant total de 1 553 650,85 \$;
- Les paiements via AccèsD Internet totalisant la somme de 235 273,94 \$;




No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge

- Les salaires pour les périodes de 29 à 37 pour la période du 9 juillet au 8 septembre 2018, totalisant la somme de 113 720,05 \$.

Le tout totalisant la somme globale de 1 902 644,84 \$.

Je, soussignée Marlène Perrier, directrice générale adjointe et secrétaire trésorière adjointe de la Régie intermunicipale des Déchets de la Rouge, certifie que des crédits sont disponibles pour payer toutes les dépenses autorisées dans ce procès-verbal.



Marlène Perrier

ADOPTÉE à l'unanimité

6.1.3.1. Acceptation des dépenses payées à même la réserve du fonds environnemental

- # 13097, Endress & Hauser, Projet biogaz : 302,57 \$
- # 13131, Les Murs Desrochers, Cabanon, projet biogaz : 6 438,60 \$
- # 13160, Lockbird, Service d'effarouchement : 2 874,38 \$
- # 13177, A.B. Technique, Arpentage, projet biogaz, 431,16 \$
- # 13186, Services Environnementaux Faucon, Équipement pour la pyrotechnie : 2 379,98 \$
- # 13 187, WSP Canada Inc., Ingénierie, projet biogaz, 9 676,81 \$
- # 13190, Isco Canada Inc., Tuyauterie, projet biogaz, 14 736,15 \$
- # 13195, les Plastiques Desmarais, Projet biogaz, 247,20 \$
- # 13203, UPS SCS Inc. Frais de courtage, 2 031,89 \$
- Accès D, EPG Compagnies Inc. Torchère, projet biogaz 17 132,69 \$
- Accès D, Rona Deslonchmaps, Projet biogaz, 26,12 \$
- Accès D, EPG Compagnies Inc. Torchère, projet biogaz 16 909,47 \$
- Accès D, Rona Deslonchmaps, Projet biogaz, 3,29 \$

Sur une proposition de Mme Francine A. Bélisle, appuyée par Mme Gisèle Dicaire, il est résolu :

**R.3677
18.09.19**

D'accepter le registre des dépenses payées à même le fonds environnemental pour la période 1 juillet au 6 septembre 2018 pour la somme de 73 190,31 \$.

ADOPTÉE à l'unanimité

6.1.4. Distribution de la redevance : crédits compensatoires 2017 - LES

Sur une proposition de Mme Kathy Poulin, appuyée par M. Daniel Charette, il est résolu :

**R.3678
18.09.19**

Que les royautés – Crédits biogaz pour l'année 2017 - LES, au montant de 60 492,77 \$, soient versées aux municipalités utilisatrices du lieu d'enfouissement sanitaire (LES), tel que défini dans le tableau ci-joint :



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge

Arundel	632,35 \$
Brébeuf	826,80 \$
Huberdeau	815,28 \$
Labelle	6 794,93 \$
La Conception	3 985,52 \$
Lac Supérieur	2 285,96 \$
La Minerve	1 740,32 \$
Sainte-Agathe des Monts	6 979,30 \$
St-Faustin/Lac Carré	3 209,27 \$
Ste-Lucie	569,28 \$
Mont-Tremblant	6 950,06 \$
Val-David	3 861,93 \$
Val-des-Lacs	1 345,36 \$
L'Ascension	485,71 \$
La Macaza	3 621,09 \$
Lac Nominique	6 987,08 \$
Lac Sagouay	513,94 \$
Rivière-Rouge	8 888,59 \$
TOTAL	60 492,77 \$

ADOPTÉE à l'unanimité

6.1.5. Octroi, rejet et/ou renouvellement des appels d'offres

Aucune demande.

6.1.6. Demande d'aller en appels d'offres

Aucune demande.

6.2. Ressources humaines

6.2.1. Contrat de travail des employés non syndiqués

6.2.1.1. Augmentation annuelle

Afin de maintenir l'équité salariale,

Sur une proposition de M. Denis Charette, appuyée par Mme Gisèle Dicaire, il est résolu :

D'arrimer les augmentations annuelles, afin de ne pas créer un déséquilibre au niveau de l'équité salariale, et ce, rétroactif au 15 juillet 2018.

ADOPTÉE à l'unanimité

6.2.1.2. Renouvellement du contrat de travail – Conseillère au développement

Sur une proposition de M. Jean-Guy Galipeau, appuyée par M. Timothy Watchorn, il est résolu :

De renouveler le contrat de travail de la conseillère au développement pour une période de quatre (4) ans pour se terminer le 31 décembre 2022, selon les augmentations annuelles salariales de la présente convention collective et un ajustement au niveau du REER.

ADOPTÉE à l'unanimité

R.3679
18.09.19

R.3680
18.09.19



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge

7. OPÉRATION

7.1. Dépôt des statistiques trimestrielles d'enfouissement et de récupération

Aucun dépôt.

8. ENVIRONNEMENT

9. COMMUNICATION

9.1. Communiqué conjoint – Semaine de réduction des déchets

9.2. Dépôt des capsules d'information.

- Août « Ça va où? »

10. INFORMATION

10.1. Rapport du directeur général

- Bilan du projet pilote réemploi
- Bran de scie Saint-Faustin/Lac-Carré
- Lock Bird

11. VARIA

11.1. Ministère des Transports (élargissement de la route 117)

Sur une proposition de M. Jesan-Guy Galipeau, appuyée par M. Daniel Charette, il est résolu :

R.3681
18.09.19

D'envoyer une lettre au ministre des Transports concernant l'élargissement de la route 117 au niveau du chemin du Parc-Industriel, leur demandant de mettre tout en œuvre, et ce, dans les meilleurs délais possible afin de terminer les travaux débutés en 2017, étant donné les risques élevés d'accident à cet endroit.

ADOPTÉE à l'unanimité

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

En conformité avec l'article 322 de la *Loi sur les cités et Villes*, une période de questions est mise à la disposition de l'assistance et le conseil prend bonne note des différents commentaires émis par les personnes présentes.

Aucune assistance.

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

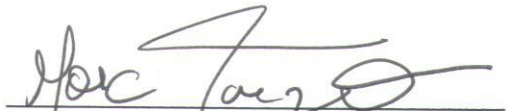
R.3682
18.09.19

L'ordre du jour étant épuisé, Mme Francine A. Bélisle propose la levée de la séance à 21 h 06.

ADOPTÉE à l'unanimité


Robert Bergeron

Président


Marc Forget

Directeur général et secrétaire-trésorier